

## **BIBLIOGRAPHIE: DÉTERMINISME ET RESPONSABILITÉ (A. HAMON).**

Cet ouvrage, transcription du cours fait par l'auteur l'année dernière à l'*Université nouvelle de Bruxelles*, est une sorte d'introduction à une série d'études sur la criminologie. Il contient un exposé très clair et très complet des phases traversées par l'antique controverse sur le libre-arbitre et sur l'irresponsabilité, une définition du crime (déjà donnée en 1893 dans les *Archives d'anthropologie criminelle*, mais modifiée, précisée) et enfin un tableau alertement brossé de la décroissance du dogme de la responsabilité morale et de la croissance simultanée du dogme de l'irresponsabilité. Ami de l'auteur, je ne m'attarderai pas à d'oiseux éloges sur la valeur de son ouvrage. *Déterminisme et Responsabilité* l'emporte, et de beaucoup, sur les précédents travaux de Hamon, non seulement par la forme, mais aussi par l'absence de ces citations et de ces renvois qui, sans fortifier l'argumentation d'un livre, donnent au lecteur l'impression fâcheuse d'une compilation. Dans son nouvel ouvrage, Hamon, au lieu de présenter ses théories propres sous pavillon étranger, les expose délibérément comme siennes, ce à quoi ses fortes études auraient dû le décider il y a longtemps déjà. Ainsi débarrassées de références innombrables et fatigantes, sa pensée et sa plume courent plus vite, son argumentation se fait plus pressante, l'attention du lecteur cesse d'être à tout instant distraite, et nous avons un bon livre.

Est-ce à dire que j'acquiesce à la thèse déterministe? Il s'en faut; et si, comme je n'en doute pas, la science n'a rien découvert de plus et de plus décisif que ce que présente Hamon pour justifier la théorie déterministe, la notion, je dirai même l'ambition de la responsabilité, qui caractérise tout individu normalement constitué et a fortiori le révolté, ne sont pas près de s'éteindre. Je ferai grâce au lecteur des diverses formes par lesquelles le déterminisme prétend définir la volonté; je n'en retiendrai qu'une, en informant les théoriciens de l'irresponsabilité qu'elle ne paraîtra à personne suffisamment claire: «*La volonté est une tendance motrice, une tension nerveuse (?) intra-cérébrale à direction centrifuge déterminée (!)*», et les actes par lesquels elle se traduit «*résultent de contractions musculaires causées par les courants nerveux centrifuges à l'origine desquels se trouve une désintégration moléculaire centrale (??) qui représente physiologiquement la volonté*». Si une telle définition ne nous convainc pas absolument que l'homme est incapable de faire ce qu'il ne fait pas ou de ne pas faire ce qu'il fait, c'est, assurent les déterministes, que nous n'entendons rien aux beautés de la Science (par une grande S) physio-psycho-pathologique.

C'est possible, mon cher Hamon; mais il faudrait préalablement que les savants m'expliquent ce qu'il faut entendre (s'ils l'entendent eux-mêmes) par «*désintégration moléculaire centrale*», qu'ils, me disent avec quel instrument ils ont vu fonctionner le mécanisme de la pensée (Helmholtz ayant là dessus convenu qu'on en est réduit aux conjectures); qu'ils élucident, enfin la question de savoir si, dans le domaine de l'inconnaissable, l'homme ne pense pas à l'aide des mots, ce que je suis hélas! bien près de croire. Vous dites, et avec raison, que rien ne sort de rien, *ex nihilo nihil*, que par suite, la volonté ne peut pas ne pas être une résultante, puisque, si elle ne l'était pas, elle aurait une existence indépendante, sans cause, ce qui est inconcevable. Mais votre conclusion (à savoir que la volonté n'est pas libre) n'est pas convaincante, car si, comme toute autre fonction humaine, la volonté est nécessairement un produit, vous ne prouvez pas qu'elle ne peut pas être indépendante des faits extérieurs et vivre d'une vie propre; que, bien que liée physiologiquement au sort de l'individu qui l'anime, il lui est impossible de s'exercer, de se manifester librement. En outre (et c'est cela surtout qui m'inquiète, car au fond, vous le savez, je me

soucie peu de connaître l'origine de la volonté), votre théorie est en contradiction avec tous les faits d'expérience.

Si, en effet, la volonté est influencée par le milieu au point de ne pouvoir réagir contre lui, si, par exemple, la faiblesse constitutionnelle déprime la mentalité de l'individu jusqu'à faire de lui la proie des forts qui l'entourent; si, concurremment, la constitution normale, une vie conforme aux exigences de la musculature et du cerveau, assurent la supériorité, comment expliquez-vous que Rome affamée ait conquis le monde, que Rome rassasiée soit devenue le jouet des Barbares; que les Jacques amaigris, les canuts livides, les *contadini* dévorés de misère, aient pillé, brûlé, massacré, pillent, brûlent ou massacrent leurs oppresseurs, accomplissent, eux affaiblis, tous les actes qui dénotent une volonté impérieuse, quand leurs ennemis bien pourvus laissent, tomber même le fusil mis dans leurs mains? que les bandes faméliques du faubourg Antoine aient, emporté d'assaut la Bastille et des femmes émaciées conquis Versailles, tandis que les Suisses rubiconds et les fringants gardes-françaises ne hasardaient qu'une timide défense? Comment expliquez-vous enfin que les maigres aient toujours et partout fini par absorber les gras... et que vous-même, «*maigre*» et, par conséquent, affaibli, si vous en croyez le déterminisme, vous poussiez l'irrespect de votre foi jusqu'à vouloir vous révolter contre mieux équilibré, plus fort que vous?

Je regrette que l'espace me manque pour compléter et commenter ces notes; mais elles suffisent pour troubler, sinon le conservateur de l'état social, qui est dans son rôle en attribuant aux faits une sorte de fatalisme et qui en a largement usé pour légitimer la doctrine économique manchesterienne, du moins le révolté, qui poursuit la transformation sociale, et surtout le socialiste libertaire, dont la doctrine s'inspire toute de la notion d'éducation, de jugement et de responsabilité.

Certes, le raisonnement est commode, en vertu duquel (pp. 43 & 46) on oppose aux partisans du libre vouloir cette objection que le fait de ne point accepter un défi implique que la réaction est la conséquence du défi même et fournit ainsi la plus inattendue confirmation à la thèse déterministe. On m'incite à un acte. Le fais-je? c'est que l'incitation m'y a déterminé; ne le fais-je pas? c'est que l'esprit de contradiction m'y a déterminé. Ce procédé logomachique est peut-être très scientifique, mais on avouera qu'il manque de solidité.

Je ne conteste point que les partisans du libre arbitre ne justifient pas suffisamment leur opinion, et je me garderai bien d'essayer de suppléer leur indigence d'argumentation, n'y ayant d'abord aucun des intérêts sociaux qu'ils ont eux-mêmes (besoin des lois et de la magistrature pour se défendre, besoin du système social pour conserver leurs privilèges), préférant aussi avouer de l'inconnaissable une ignorance que pourraient également confesser les déterministes, pensant enfin que le but de l'homme est de vivre et que l'ordre social à l'élaboration duquel nous travaillons fera, non de la criminologie, mais de la vie. Mais il est permis de faire observer aux tenants du déterminisme que s'ils tiennent à éclairer notre religion et à gagner sur nous leur cause, ils feront bien de nous dire, non seulement comment ils ont constaté l'influence toute-puissante de facteurs quelconques sur la volonté, mais, en outre, de quelle façon et en quelle mesure agissent ces facteurs.

Je ne chercherai point querelle à Hamon pour les quelques pages d'erreurs qu'il a consacrées à exposer la nécessité d'une définition du crime préalablement à l'analyse des actes criminels. Hamon me paraît s'égarer sur le sens du mot définition, car pour définir un mot, il faut connaître d'abord ce qu'il désigne, surtout si la définition qu'on se propose, d'en donner est nouvelle. Pour imaginer et, par conséquent, définir le terme chimique: sel, il a fallu d'abord avoir opéré la combinaison des matières appelées acide et base, sans quoi le mot sel aurait juste la valeur d'un son. Dans le principe, il n'y a que le fait; puis vient le mot; enfin (et c'est la tâche du lexicologue, mais non du néologue) a lieu la définition du mot, simple exposé de l'opération qui a déterminé ce mot. Le raisonnement qu'oppose Hamon à celui de Enrico Ferri serait donc juste si, acceptant la théorie courante du crime, il n'avait voulu qu'en donner une définition semblable au fond à celles de ses prédécesseurs en criminologie. Mais puisqu'il voulait donner une définition nouvelle, autrement dit puisque les analyses antérieures du crime lui paraissent inexactes, il devait d'abord refaire ces analyses, et la synthèse subséquente lui donnait tout naturellement la définition cherchée. Peut-être aussi Hamon aurait-il dû se demander si le principal obstacle à la rapidité du progrès des sciences spéculatives n'est pas précisément la manie de définir, qui suscite d'interminables querelles de mots jusqu'à ce qu'un esprit curieux, éveillé par des faits naguère inconnus, s'avise que la

définition contestée n'est peut-être que la résultante d'une analyse incomplète; et alors seulement (mais que de temps perdu!) se recommence la profitable analyse. Supposez toute définition criminologique oubliée, et le contrôle des faits criminels deviendrait sur le champ le souci de millions d'individus, d'où intensité de lumière; une seule définition, au contraire, et, tenant stupidement pour exacts les faits qui l'ont inspirée, l'humanité suspend toute étude personnelle; elle disputera pendant vingt ans sur un système. Mais, d'ailleurs, qu'importent, les résultats et les méthodes, puisque, quoi qu'il en ait, l'homme a toujours son siège... et ses définitions faits d'avance, que les vérités n'ont aucune valeur relative et temporaire, due à la supériorité intellectuelle de leurs présentateurs?

Somme toute, la théorie déterministe est loin d'être assez solide pour déconcerter ceux qui croient à la puissance de la volonté, et qui surtout savent la manifester; d'autre part, elle ne peut avoir d'intérêt que pour le conservateur de l'oppression sociale et pour le spéculatif: pour celui-ci parce qu'elle est une passagère satisfaction donnée à sa curiosité du mystère humain, ce qui n'est pas absolument utile à la culture et à la répartition des céréales; pour celui là parce qu'il lui faut connaître les exigences de plus en plus libertaires de l'humanité et savoir en quelle mesure il y pourra céder sans compromettre un équilibre politique et social rassurant. Quant aux autres, à ceux qui nient le droit collectif de justice et qui, pour le reste, croyant l'homme à peu près *compos sui*, maître de soi, pensent que l'élargissement de la vie supprimera l'intérêt qu'il a actuellement à faire le mal, peut-il y avoir pour eux d'autre question que celle de la révolution économique et de l'éducation de la volonté? Sans doute, l'atténuation de la responsabilité est présentement indéniable; mais de quoi résulte-t-elle? Est-ce de l'impuissance de la volonté? Je crois que non; je vais plus loin: j'estime que les actes réputés criminels sont de la volonté les meilleurs témoignages, car ils impliquent, à mon sens et sauf quelques exceptions physiologiques, égoïsme et révolte, c'est à dire conscience et volonté. L'idée d'appropriation est à la source de tout crime; elle est dans l'esprit de l'homme qui se venge ou qui convoite, comme elle est dans l'esprit du révolutionnaire; ce qui diffère, c'est le but de l'appropriation, inspiré par une culture différente: l'un veut pour lui, l'autre pour tous. Ce n'est donc pas la liberté qui manque à la volonté, c'est, pour l'ignorant la conscience de ses intérêts, pour le criminel la notion de l'utile, pour le révolté l'impossibilité d'agir, étant seul.

Ainsi, tout le problème repose sur la question sociale elle-même. L'homme est dans le milieu comme le prisonnier dans sa cellule, la volonté libre, les bras seuls impuissants, la volonté réalisant parfois d'extraordinaires évasions et de surhumaines révolutions. Loin donc de nier la volonté, exaltons-en les ressources, cultivons-la et l'aiguillons sur la voie de la libre jouissance pour tous. Le salut est en nous et dans l'amour de la vie.

**Fernand PELLOUTIER.**

-----